

Je suis opposé à ce projet en raison de son impact sur le patrimoine local.

Il est à noter que si l'étude d'impact évalue (selon quels critères ?) l'impact sur certains monuments historiques, d'autres monuments historiques sont mystérieusement ignorés et ne font l'objet d'aucune évaluation.

Comme le précise l'étude d'impact (PIÈCE N°2 – Note non technique, page 12/26), « *Plusieurs éléments touristiques sont recensés à cette échelle, on constate qu'une sensibilité forte est évaluée au château de la Tourderie en raison de son dégagement visuel et de l'absence d'obstacle. Une sensibilité modérée est attribuée au belvédère de Colombiers, à la motte féodale de Mirebeau, au château de Clairvaux et de Purnon* ».

Donc le photomontage 21 montre l'impact depuis le château de la Tour de Ry, et le photomontage 16 depuis le château de Purnon.

On peut donc aussi s'étonner de l'omission qui est faite de l'impact sur le château de Coussay, dont le photomontage 18 démontre une sensibilité très forte et un impact significatif, et l'omission de la Chapelle de Marçay.

Pour ces motifs, merci de rendre un avis défavorable.